

L'AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE SE RÉINVENTE

Par un projet innovant, améliorant le cadre de vie des Laurentins, renforçant l'attractivité commerciale du centre-ville et privilégiant les modes doux, la Ville de Saint-Laurent-du-Var, en partenariat avec la Métropole Nice Côte d'Azur, souhaite requalifier l'avenue du Général de Gaulle, le tronçon du Boulevard Ossola dans son prolongement direct et le Passage Moatti.

CONTEXTE DU PROJET

LOCALISATION

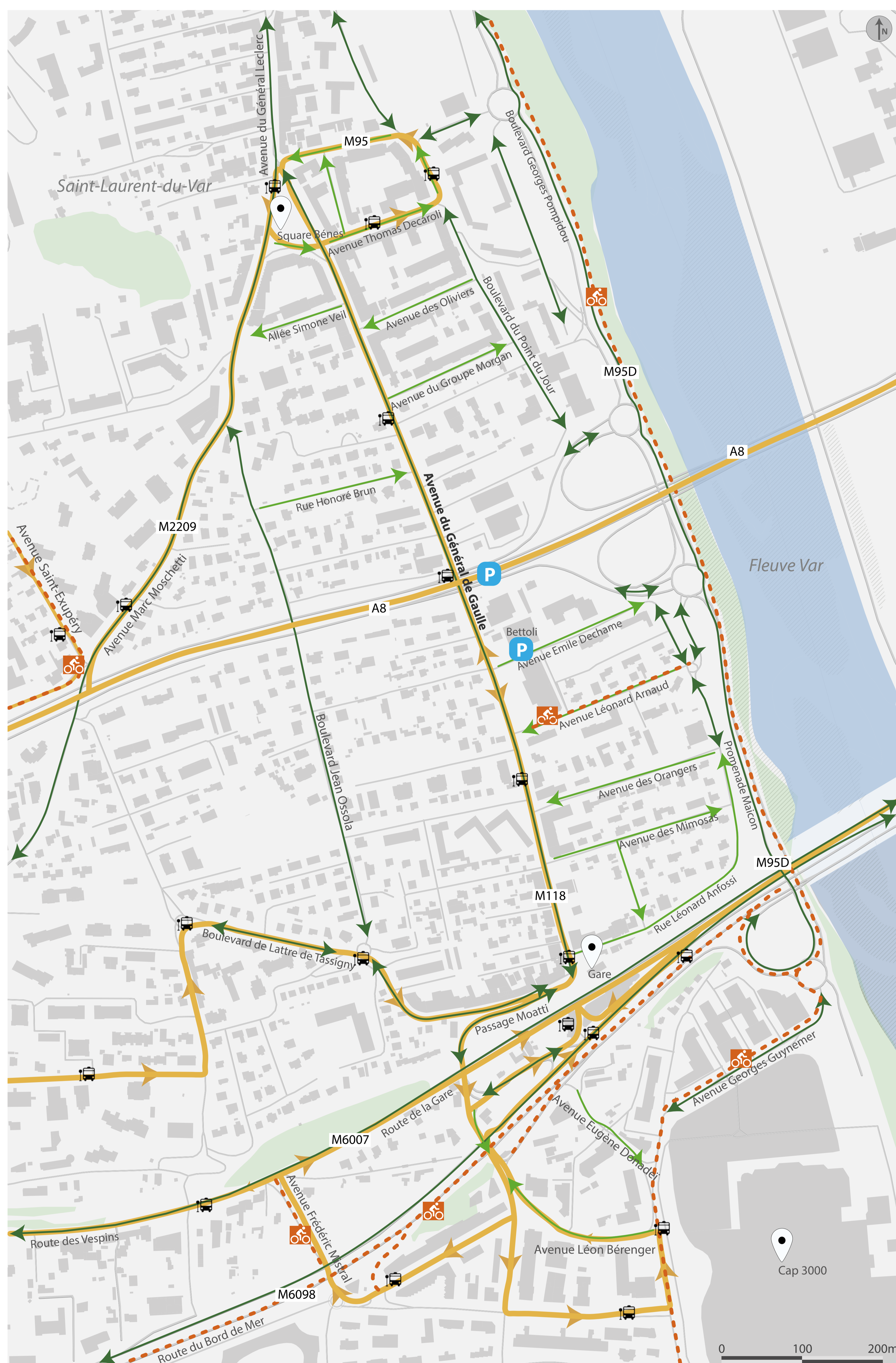
L'avenue du Général de Gaulle appartient au réseau structurant de la ville de Saint-Laurent-du-Var, par ses liaisons avec le boulevard Ossola et le passage Moatti. Elle occupe un rôle important en termes d'usages, de pratiques sociales, résidentielles et commerciales et permet d'accéder aux axes majeurs Est-Ouest que sont la RM6007, la RM6098 et l'autoroute A8.

CONTEXTE ACTUEL

L'avenue du Général de Gaulle forme l'artère principale Nord/Sud de la commune et traverse le centre-ville. Elle se trouve ainsi dans un contexte urbain particulier, avec une importante concentration de commerces, de services de proximité et de logements. Une partie de l'urbanisation comprend des bâtiments anciens mais une nouvelle dynamique de construction est en cours.

L'avenue est actuellement composée de deux voies de circulation à double sens et mesure en moyenne 14 m de large. Elle supporte un trafic important de l'ordre de 14 000 véhicules/jour avec des mouvements pendulaires notables aux heures de pointe du matin au soir (400 véhicules dans le sens Sud/Nord et 350 véhicules dans le sens Nord/Sud).

Cette voie comprend 2 files de stationnement majoritairement sur les trottoirs à l'Ouest et généralement sur la voie de circulation à l'Est. La taille des trottoirs est variable le long de l'avenue.



L'avenue du Général de Gaulle connaît certaines problématiques telles que la perte d'attractivité, la vétusté des bâtiments, l'enclavement de certains quartiers et plus particulièrement celui de la gare, et une mauvaise organisation des mobilités (spécifiquement concernant les modes doux).

Ce dernier point est notamment marqué par un manque d'accessibilité aux cheminements piétons avec des trottoirs dégradés et non adaptés pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Le projet proposé permettrait d'optimiser l'espace afin de rendre l'avenue du Général de Gaulle et ses espaces annexes plus attractifs et ainsi répondre aux problématiques citées.

La cartographie ci-contre permet d'avoir un aperçu de la circulation actuelle.

Véhicules à moteur

- Circulation à sens unique
- ↔ Circulation à double sens
- Sens de circulation des bus
- 🚌 Arrêts de bus
- P Parking existant

Modes de déplacement doux

- Déplacements à vélo
- 🚲 Localisation des déplacements à vélo

LA CONCERTATION PUBLIQUE

Compte-tenu des enjeux liés à la requalification de l'avenue du Général de Gaulle, la Ville de Saint-Laurent-du-Var a décidé d'organiser une concertation publique.

L'objectif de cette concertation est de présenter les enjeux et les grandes orientations d'aménagement et de permettre à chacun de donner son avis et de faire part de ses éventuelles suggestions.

Les modalités de la concertation sont :

- Une exposition de panneaux d'information et d'un registre destiné à recevoir vos remarques,
- La publication des panneaux sur le site internet de la Ville et d'une adresse mail permettant la participation en ligne.

Réagissez en
scannant le
QR code



ou en envoyant un mail à l'adresse :
concertation.degaulle@nicedazur.org